



COMMISSION DEPARTEMENTALE « TECHNIQUE » 08

Procès-verbal N°02 du 9 février 2026

Réunion plénière du lundi 9 février 2026 à 18H30

Présidence de séance : VINCENT Miguel

Présents : CROSNIER Eric – GENDARME Enzo – PITET Gael – ROUSSEAU David – TIFFANNEAU Sébastien – VINCENT Miguel

Excusés : ABBES Bruce – ADDANI Abdou – MAURICE Corentin – REMI Loïc

Assistent : FRADIN Maximilien (CTR PPF LGEF) – LAMBLLOT Thomas (Adjoint Technique 08)

1. – Accueil :

En préambule, le Président de la Commission Technique, **Miguel VINCENT**, remercie le club des Ayvelles pour la mise à disposition de leur club house qui a permis la bonne tenue de cette réunion, dans d'excellentes conditions.

Les membres présents remercient également le Comité Directeur du District pour la dotation d'équipements récemment attribuée. Cette dotation permettra une meilleure visibilité et une reconnaissance accrue des actions menées par le District et la Commission Technique au bord des terrains.

2. Mise en place du « Projet Technique » 08 (saison 2025 2026) :

Maximilien FRADIN présente un bilan des nombreuses actions menées depuis le début de la saison par les techniciens du District des Ardennes, les membres de la Commission Technique 08 mais aussi avec l'aide des éducateurs et éducatrices du département volontaires et disponibles.

Ce dernier insiste sur le fait que de nombreuses actions restent encore à organiser et à mettre en place d'ici la fin de saison.

Le plan d'actions du District 08, présenté en début de saison, est globalement respecté. Plusieurs actions supplémentaires liées au **FUTSAL** ont été intégrées conformément à la volonté affirmée du Comité Directeur 08 de développer cette pratique au sein du département.



Maximilien FRADIN souhaite souligner une bonne participation (cette saison encore) des responsables d'équipes ardennais aux formations fédérales (« **Certificats Fédéraux Initiateurs** » et « **Diplômes Fédéraux** »). Ceci montre l'intérêt constant des clubs et des éducateurs pour ces dispositifs de formation.

3. Bilan des actions techniques depuis le début de saison :

Formations des éducateurs et éducatrices...

Depuis le début de la saison, plusieurs formations **CFI** (« Certificats Fédéraux Initiateurs ») et **AF** (« Attestation Fédérales ») ont été organisées sur le territoire ardennais :

- Deux **AF FUTSAL** (qui ont réuni 28 participants)
- Deux **CFI U6-U9** (qui ont réuni 35 participants)
- Deux **CFI U10-U13** (qui ont réuni 36 participants)
- Un **CFI U14-U19** (qui ont réuni 20 participants)

*A noter qu'un **CFI U14-U19** a dû être annulé en début de saison par manque de candidats et qu'un **CFI Séniors** est prévu les samedis 25 avril et 30 mai 2026 (sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaires).*

Concernant les « **Diplômes Fédéraux** », plusieurs éducateurs ardennais sont engagés dans ces nouveaux parcours de formation, ce qui constitue un point extrêmement positif :

- 2 éducateurs inscrits au « **DF Responsable École de Football** »
- 6 éducateurs inscrits au « **DF Coach Jeunes** »
- 1 éducateur inscrit au « **DF Coach Séniors** »

Concernant les formations professionnelles (**BMF, BEF et DES**) :

- 1 candidat actuellement en formation « **Brevet de Moniteur de Football** » (BMF)
- 2 candidats en formation « **Brevet de Moniteur de Football en apprentissage** » (BMFA)
- Aucun candidat engagé cette saison sur le « **Brevet d'Entraîneur de Football** » (BEF)
- 1 candidate engagée sur le « **Diplôme d'État Supérieur** » (DES - Mention Football)

Maximilien FRADIN indique qu'environ une centaine d'éducateurs et d'éducatrices auront suivi une formation fédérale cette saison. Un volume conséquent et comparable à celui des saisons précédentes.

« Centres de Perfectionnement Technique », détectations et sélections départementales extérieures ...



Aucun problème particulier n'est à signaler concernant le fonctionnement des « **Centres de Perfectionnement Technique** » **départementaux et actions de détections** qui se sont en ce début de saison.

*Plusieurs « Centres de Perfectionnement Technique » U12/U13 ont déjà été réalisés depuis septembre, réunissant en moyenne (à chaque rassemblement) une trentaine de licencié(e)s **U12/U13F** et une vingtaine de licencié(e)s **U13/U14F***

« Centres de Perfectionnement Technique » U12/U13 déjà réalisés :

- Mercredi 24 septembre 2025 (CPT U12 – après-midi)
- Mercredi 15 octobre 2025 (CPT U13 – après-midi)
- Jeudi 30 octobre 2025 pendant les vacances scolaires (CPT U12 matin / U13 après-midi)
- Mercredi 19 novembre 2025 (CPT U12/U13F/U13/U14F – après-midi)
- Mercredi 10 décembre 2025 (CPT FUTSAL U12/U13F – après-midi)
- Mercredi 17 décembre 2025 (CPT FUTSAL U13/U14F – après-midi)
- Mercredi 7 janvier 2026 (CPT FUTSAL U13/U14F – après-midi)
- Mercredi 14 janvier 2026 (CPT FUTSAL U12/U13F – après-midi)

Les trois derniers « Centres de Perfectionnement Technique » départementaux pour ces catégories devaient se dérouler le jeudi 19 février 2026 (journée pendant les vacances scolaires), le mercredi 4 mars 2026 (après-midi) et le mardi 14 avril 2026 (journée pendant les vacances scolaires).

*À noter qu'à ces actions s'ajoutent des « **Centres de Perfectionnement Technique Gardiens de But** » (gérés en collaboration avec l'école des gardiens de l'Amicale des Educateurs des Ardennes) avec une quinzaine de rendez-vous programmés sur l'ensemble de la saison.*

Détections U14 et U15 :

Les finales départementales **U14** et **U15** se sont déroulées pendant les vacances scolaires (le mardi 21 octobre 2025 pour les U14 et le mardi 28 octobre 2025 pour les U15). Ces deux rassemblements ont réuni en tout une soixantaine de jeunes espoirs ardennais.

Détections féminines U12F à U15F :

Plusieurs rassemblements ont déjà été organisés cette saison (les mercredis 17 septembre et 29 octobre 2025) avec environ une cinquantaine de participantes.

Un dernier rassemblement de ce type est prévu le **jeudi 16 avril 2026** durant les vacances scolaires.



Sélections départementales 08 :

À la suite des différentes détections, différents rassemblements et CPT, des rencontres « sélections 08 » seront organisées avant la fin de saison pour les catégories **U14, U15 et U14F/U15F**.

Pour la sélection Ardennes U14F/U15F, deux rencontres devraient être organisées prochainement (le mercredi 23 mars 2026 contre le Stade de Reims et le mardi 21 avril 2026 pendant les vacances scolaires contre l'ESTAC) au sein du Département.

Pour les U14, une rencontre est prévue le mercredi 24 juin 2026 contre une sélection du département de la Marne sur le sol ardennais.

Enfin, pour la catégorie U15, un match de sélection est déjà programmé le mercredi 27 mai 2026 au stade DELAUNE de Reims contre une sélection du département de la Marne.

« Centres de Perfectionnement Technique », détections et sélections spécifiques « FUTSAL »...

Deux CPT FUTSAL U16/U17 (avec une vingtaine de participants) ont été réalisés le mercredi 3 décembre 2025 et le samedi 4 janvier 2026. Deux sélections ont également été constituées pour la participation à un tournoi spécifique FUTSAL ardennais (Hautes-Rivières).

De la même façon, deux CPT FUTSAL U14/U15 (avec une trentaine de participants) ont été réalisés le mercredi 26 novembre 2025 et le samedi 4 janvier 2026. Une sélection a également été constitué pour la participation à un tournoi spécifique FUTSAL ardennais (Hautes-Rivières).

*À noter qu'une **journée de perfectionnement FUTSAL** a été organisée pour les U14F et U15F le dimanche 11 janvier 2026.*

*Enfin (dernière information sur le « PPF FUTSAL départemental ») cette saison, la **finale départementale du concours National U14/U15 FUTSAL** (« Espoirs du Futsal ») a été réalisée le mercredi 28 janvier 2026 avec 25 jeunes ardennais.*

Remerciements et remarques diverses par rapport à ces actions de détections, perfectionnements et/ou sélections...

Les membres de la Commission présents souhaitent **remercier particulièrement les clubs qui mettent régulièrement à disposition leurs infrastructures** et qui permettent ainsi aux jeunes espoirs ardennais d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.



Un grand merci également **aux éducateurs/éducatrices ardennais(es) qui accompagnent régulièrement leurs jeunes protégé(e)s et qui parfois (quand ils le peuvent) se rendent disponible pour aider** les techniciens et membres de la Commission Technique du District des Ardennes de Football à encadrer ces actions techniques.

Maximilien FRADIN explique enfin que le cursus se poursuit actuellement pour certain(e)s jeunes participant(e)s ardennais(es) (jeunes espoirs U12/U12F à U15/U15F) au sein des différentes actions techniques Régionales (rassemblements, CPT, sélections...) dans le cadre du « **Plans de Performance Fédéral** » (aussi bien en extérieur qu'en FUTSAL) insufflé par la Direction Technique Nationale (Fédération Française de Football) et mis en place par la LGEF.

4. Sections Sportives « Football » et « Futsal » :

Le suivi des sections sportives « Football » et « Futsal » (Collèges et Lycées) se poursuit avec, comme chaque année, **des visites qui vont être réalisées très prochainement au sein des établissements concernés.**

D'ailleurs, **un rassemblement départemental** (avec l'ensemble des Sections Sportives ardennaises et leurs responsables) sera également organisé le samedi 14 mars 2026 afin d'échanger sur le fonctionnement de ces structures fédérales ardennaises (difficultés/problématiques...).

5. Actions techniques importantes du « Football d'Animation » à venir :

Comme chaque saison, les membres de la **Commission Technique 08** seront prochainement sollicités afin de participer à l'organisation de plusieurs événements techniques départementaux (dédiés aux jeunes licencié(e)s ardennais(es)) et ainsi apporter leur expertise.

Les échéances prévues sont les suivantes :

- **1er tour du concours U11/U11F** : mercredi 1er avril 2026
- **Finale du concours U11/U11F** : mercredi 13 mai 2026
- **Finale départementale Coupe de France U13** : samedi 28 mars 2026
- **Finale départementale Coupe de France U11** : samedi 30 mai 2026

Les membres de la Commission Technique présents souhaitent également insister particulièrement sur l'importance que les finales **U11 et U13** soient encadrées par des **arbitres adultes** (ou à défaut par des **jeunes arbitres confirmés accompagnés par des arbitres adultes**) afin de garantir le bon déroulement des rencontres et d'éviter tout incident. Une information sera envoyée très prochainement à la Commission des Arbitres 08 afin de bien préparer ces événements.



6. Projet « Statut des Educateurs » 08 :

Suite à une demande du Comité Directeur, la Commission Technique a travaillé depuis plusieurs semaines sur l'élaboration d'un « **Statut des Éducateurs** » pour le District des Ardennes de Football.

À ce jour, aucun statut de ce type n'existe au sein du District 08 et sa mise en place apparaît désormais nécessaire, d'autant plus que la majorité des autres instances fédérales (Ligues et Districts) se sont déjà dotées d'un tel dispositif.

Après de nombreux échanges constructifs (et après s'être renseigné sur ce qui se fait dans les autres Districts du territoire), la Commission Technique souhaite donc faire la proposition suivante au Comité Directeur du District 08 :

D1 jeunes : CFI de la catégorie certifiée minimum (avec pour la D1 U18 une possibilité d'avoir soit un CFI U14 U19 soit un CFI Séniors)

D2 Séniors : CFI Séniors certifié minimum

D1 Séniors : DF "Coach Séniors" minimum

La Commission insiste sur le fait que les formations demandées ne sont pas excessivement contraignantes, tant en termes de temps d'investissement que sur le plan financier (notamment grâce aux nombreuses aides fédérales existantes).

Elle souligne également que la grande majorité des éducateurs et éducatrices actuellement en poste sont déjà titulaires de ces formations.

Et enfin, le Président de la Commission Technique **Miguel VINCENT** ajoute que ce dispositif serait par ailleurs bénéfique tant pour les éducateurs que pour les clubs qui souhaiteraient structurer leur projet sportif et qui envisageraient (à court ou moyen terme) une évolution vers le niveau Régional (ou interdépartemental).

Néanmoins, les membres de la Commission présents estiment indispensable d'assurer une **mise en œuvre progressive** (sur une durée de **deux ou trois saisons** et par étapes) afin d'accompagner au mieux les clubs du Département et ainsi garantir une application sereine du dispositif.

Cette proposition de projet de « **Statut des Éducateurs** » 08 sera présentée lors d'un prochain Comité Directeur afin d'en poursuivre l'étude et d'en définir précisément les modalités de mise en application.

Avant de clôturer la séance, le Président **Miguel VINCENT** annonce qu'une prochaine réunion sera mise en place en fin de saison.

Le président, Miguel VINCENT